

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

594^{EME} REUNION

27 AVRIL 2016

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR (DXCIV)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 594^{ème} réunion tenue le 27 avril 2016, a suivi une communication faite par Dr. Martin Ihoegian Uhomoibhi, Représentant spécial conjoint/Médiateur en chef conjoint de l'Opération hybride Union africaine- Nations unies au Darfour (MINUAD), ainsi que les déclarations des représentants du Soudan et de l'Ethiopie, pays assurant la présidence de l'Autorité inter-gouvernementale pour le Développement (IGAD), sur la situation dans la région du Darfour et sur les activités de la MINUAD).

Le Conseil a exprimé son appréciation pour l'amélioration de la coopération entre les responsables de la MINUAD et le Gouvernement du Soudan et a, en outre, félicité la MINUAD pour les efforts inlassables qu'elle déploie en vue d'aider à surmonter les défis auxquels est confrontée la région du Darfour dans un environnement particulièrement difficile.

Le Conseil exprime son appréciation aux pays contributeurs de troupes et de police à la MINUAD pour leurs efforts en faveur de la paix et de la sécurité au Darfour. Le Conseil a réitéré sa ferme condamnation de toutes activités et attaques hostiles dirigées contre les soldats de la paix, le personnel et les équipements de l'UNAMID, ainsi que celles contre les organisations humanitaires et leurs personnels, et a exhorté le Gouvernement du Soudan à prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'arrêter et de traduire en justice les auteurs de tels actes et de mettre en place une Commission d'enquête sur ces questions.

Le Conseil a félicité le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan et le Soudan du Sud pour l'engagement dont il fait preuve en vue de répondre aux multiples défis auxquels le Soudan et la région du Darfour sont confrontés. Le Conseil a rappelé le communiqué de presse de la Présidente de la Commission de l'UA, le 23 mars 2016, dans laquelle elle a salué la signature par le Gouvernement du Soudan de l'Accord sur la Feuille de Route. Le Conseil a également salué l'Accord et a félicité le Gouvernement du Soudan de l'avoir signé. Le Conseil a vivement exhorté tous les partis d'opposition soudanais, ainsi que les groupes armés, à signer l'Accord dans le but de donner un coup d'accélérateur à la recherche d'une solution durable et pacifique aux problèmes qui affectent le Soudan, y compris au Darfour.

Le Conseil, ayant à l'esprit que le Document de Doha pour la Paix au Darfour (DDPD) conserve toute sa validité, a réaffirmé l'importance du DDPD et a lancé un appel à poursuivre sa mise en œuvre. À cet égard, le Conseil a salué l'organisation, du 11 au 13 avril 2016, au Darfour du référendum aux fins de déterminer le statut administratif de la région du Darfour, ainsi que l'annonce des résultats par la Commission du Referendum, le 24 avril 2016. Le Conseil note que l'UA et la Ligue des Etats arabes ont observé le Référendum.

Le Conseil a réitéré sa vive préoccupation face à la situation humanitaire qui prévaut au Darfour, ainsi que face aux restrictions à la circulation et aux refus d'accès et d'enlèvement des

stocks de fret qui continuent d'être imposés à la MINUAD et aux agences humanitaires, entravant ainsi leurs capacités à entreprendre des missions essentielles, y compris dans les zones, qui sont le théâtre de combats intenses et de violences intercommunautaires. A cet égard, le Conseil a lancé un appel au Gouvernement du Soudan, ainsi qu'à d'autres parties prenantes, pour qu'ils déploient tous les efforts nécessaires en vue de parvenir à une solution à cette situation en facilitant l'accès et en apportant un appui à la MINUAD, ainsi qu'aux agences humanitaires dans l'intérêt de la protection des populations civiles, notamment des plus vulnérables, y compris les déplacés internes.

Le Conseil a rappelé ses communiqués antérieurs, en particulier ses communiqués PSC/PR/COMM.(DXVI) et PSC/PR/COMM.1(DXXIX) adoptés, respectivement, lors de ses réunions du 22 juin 2015 et du 31 juillet 2015, sur les discussions à venir sur la Stratégie de sortie de la MINUAD. A cet égard, le Conseil a salué la reprise, le 18 avril 2016, des réunions du Groupe de travail conjoint (GTC), comprenant l'UA, les Nations unies et le Gouvernement du Soudan, et a, en outre, encouragé le groupe à élaborer une stratégie de sortie fondée sur des indicateurs définis par le Conseil et le Conseil de sécurité des Nations unies, conformément au communiqué du 22 juin 2015 et à la résolution 2228 (2015).

Le Conseil a exprimé sa vive préoccupation face à la prolifération des armes illicites au Darfour, ainsi qu'à la présence de différents groupes et milices criminels. Le Conseil a salué les efforts actuellement déployés par le Gouvernement du Soudan en vue de récupérer les armes illicites au Darfour, et a appelé les partenaires à soutenir ce processus de désarmement.

Le Conseil a une fois de plus réitéré l'appel qu'il a lancé aux parties en conflit au Darfour afin qu'elles comprennent que la poursuite d'objectifs politiques par des actions militaires n'a ne fait que prolonger les souffrances des populations du Darfour, et a ainsi souligné l'impérieuse nécessité de la recherche d'une solution politique comme seule option viable et durable pour toutes les parties.

Le Conseil a convenu de continuer à procéder à la revue de la situation au Darfour et des activités de la MINUAD conformément à son communiqué PSC/PR/COMM.(DXVI) du 22 juin 2015.